

Mise en candidature

Programme d'anglais intensif 2025-2026

CRITÈRES D'INSCRIPTION :

- L'élève aura réussi sa 5e année en juin 2025.
- L'élève aura maintenu le seuil de passage (60%) dans les quatre compétences de base en français (lecture et écriture) et en mathématique (Situation-problème et raisonnement mathématique).
- L'élève n'est pas bilingue.
- L'élève est autonome, a le goût de l'effort et le sens du travail d'équipe.
- L'élève doit manifester un intérêt pour l'apprentissage de l'anglais.
- Le parent doit se présenter à la soirée d'informations de l'anglais intensif en mai.
- Le parent doit remplir le formulaire « Forms » de mise en candidature et s'engager à supporter l'enfant et l'école dans ses exigences de rendement et d'efforts supplémentaires en regard de la tâche de l'élève.

MODALITÉS DE SÉLECTION :

- Les candidatures retenues seront évaluées par le comité selon des critères de rendement académique, d'effort, de capacité à travailler en équipe et de sens des responsabilités.
- Le groupe sera équilibré selon les forces et défis au niveau académique et comportemental. Il y aura un tirage au sort pour sélectionner les élèves.
- Le tirage tient compte de la proportion de filles et de garçons inscrits;
- Le comité qui procède au tirage est composé des titulaires de la 5e année, du spécialiste en anglais ainsi que de la direction;
- Les règles de formation des groupes du Centre de services scolaire des Samares doivent être respectées (26 élèves maximum par groupe). Advenant un nombre insuffisant de candidats dont les capacités permettent de répondre aux exigences de l'enseignement intensif, les places restantes pourraient être offertes à d'autres écoles de la région.

MODALITÉS D'ORGANISATION :

- Programme de cinq mois ayant pour objectif l'apprentissage de l'expression orale et la compréhension de la langue anglaise.
- Période de cinq mois réservés aux apprentissages académiques nécessaires à la réussite de la 6e année du cours primaire.
- Sélection des élèves tenant compte, dans la mesure du possible, de la proportion de filles et de garçons de ce niveau.
- Périodes de spécialistes :

Éducation physique : (3 périodes de 54 minutes);
Musique : (2 périodes de 54 minutes).

Si vous acceptez les conditions ci-dessus énoncées et désirez que la candidature de votre enfant soit évaluée par le comité de sélection du programme d'anglais intensif soit la direction, les titulaires de 5e année et un spécialiste, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « Forms » dont le lien est dans le courriel.

Remplir le formulaire « Forms » d'ici le 9 juin 2025 à 23 h 59. Les inscriptions après cette date ne seront pas prises en considération.



Steve Larocque
Directeur